
Valorisation des déchets des cimetières

Eurométropole de Strasbourg

1 Parc de l'Etoile

67076 Strasbourg

[Voir le site internet](#)

Géraldine Prudence

geraldine.prudence@strasbourg.eu

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Communauté urbaine de Strasbourg met en place la Redevance Spéciale sur son territoire. Les services de la CUS ainsi que les communes vont être amenés à payer pour la prise en charge de leurs déchets. Dans le cadre du PLP, nous avons proposé d'accompagner les services et les communes pour réduire leurs déchets à la source, et donc le montant de leurs factures.

Le Service Gestion des Cimetières (SGC) de la Ville de Strasbourg s'est déclaré intéressé par cet accompagnement.

Le PLP anime le Club Relais Jardin et Compostage, club regroupant une centaine de structures (cf. fiches actions résultat). Dans le cadre de ce Club, un des acteurs, une structure d'insertion de maraîchage biologique, développe une dynamique autour des déchets en lien avec son activité: récupération, réemploi, réutilisation et valorisation matière. Cette dernière étant proche d'un des 9 cimetières de Strasbourg, un partenariat s'est engagé de fait avec le SGC pour monter une action expérimentale pouvant être reproductible.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif était de créer un partenariat gagnant-gagnant entre la structure d'insertion et le SGC en structurant une action de tri au sein du cimetière St Gall :

- la structure d'insertion, les Jardins de la Montagne Verte, réemploie ou réutilise des déchets jetés par les usagers du cimetière dans le cadre de son activité (rempotage par exemple) et valorise les déchets verts en un amendement organique utilisés pour ses terrains agricoles et ses serres. Elle valorise aussi l'activité de ses salariés en insertion qui se retrouvent en contact des agents et des usagers du cimetière.

- le SGC réduit la quantité de déchets ultimes et donc le coût de leurs traitements, diminue les coûts de transports ainsi que leurs émissions en Gaz à Effet de Serre (GES) et optimise les moyens humains dédiés. Enfin, la mise en place du tri est une suite logique à la gestion sans pesticide des espaces verts du cimetière.

Résultats quantitatifs

Depuis avril 2014, 11 aires de tri de 3 bacs à destination des usagers ont été installées par la structure d'insertion. Elles comprennent

- 1 bac « déchets verts (plantes sans pots, fleurs coupées ou fanées, substrats, ...)
- 1 bac « déchets plastiques » pouvant être réemployés (pots, jardinières, sous-coupes, ...)
- 1 bac « déchets en mélange »

Les bacs « tout déchet » d'origine ont été requalifiés en bac « déchets verts ». La structure a fabriqué les autres bacs à partir de palettes perdues ou hors norme.

La structure d'insertion récupère les déchets verts et les déchets plastiques à trier (bac « déchets verts » et bac « déchets plastiques »). Les déchets du bac « déchets en mélange » sont emmenés à l'usine d'incinération par le SGC. La structure d'insertion récupère aussi tous les déchets verts de gestion courante du cimetière (tontes, tailles et élagages, feuilles, ...).

Des panneaux d'information provisoire ont été mis en place pour informer les usagers (consignes de tri, objectifs de la démarche d'amélioration, ...).

Les premiers chiffres (avril à août 2014)

- Valorisation matière : 9 tonnes de déchets verts et 3,7 tonnes de terre ou de substrat
- Réemploi : 832 unités (pots, jardinières, sous-coupes, ...)
- Flux "mélange" : pas de données pour l'instant

Résultats qualitatifs

Le tri a été correctement réalisé par les usagers du cimetière.

L'adhésion des agents est bonne ; l'activité des salariés en insertion est reconnue

MISE EN OEUVRE

Planning

Mars 2014 :

- rencontre des différents acteurs pour analyser le contexte et l'existant, puis pour définir les étapes du projet expérimental, les circuits de valorisation des différents déchets et le rôle de chacun, les moyens techniques à mettre en œuvre (construction de nouveaux bacs de tri, création d'aire de tri, outils de communication, ...),

- Création des panneaux de communication provisoires

Avril 2014 : création des nouvelles aires de tri (nouveaux bacs, ...) et installation des panneaux de communication pour un démarrage le week-end de Pâques

Septembre 2014 : bilan de l'expérimentation sur 5 mois (circuits de valorisation, rôle des acteurs, outils de communication , ...), puis en fonction des résultats, décision sur la pérennisation de l'action et du partenariat par convention avec la structure d'insertion,

Octobre 2014 : pérennisation du dispositif sur le cimetière concerné et mise en place des nouveaux outils de communication,

Automne /hiver 2014/2015 : selon les résultats, réflexion sur l'extension du dispositif aux autres cimetières (sous réserve de trouver des acteurs de proximité intéressés)

Moyens humains

Salariés en insertion et encadrants techniques de la structure d'insertion : 0,5 ETP

Agents du Service de Gestion des Cimetières (SGC) : 0,1 ETP

Animateur du Club Relais Jardin et Compostage : 1,5 jours

Responsable de l'accompagnement des services de la CUS à la mise en œuvre de la RS : 2,5 jours

Moyens financiers

Charges de personnel des agents de la Ville de Strasbourg

Prestation de l'animateur du Club Relais Jardin et Compostage : 300 euros

Réalisation et impression des panneaux d'informations : 200 €

La structure d'insertion n'a demandé aucune subvention pour la phase expérimentale ; elle le fera ensuite pour la phase de pérennisation.

Moyens techniques

Les bacs ont été fabriqués et mis en place par la structure qui en garde la propriété. Aucun moyen technique spécifique n'a dû être employé.

Partenaires mobilisés

Structure d'insertion : Les jardins de la Montagne Verte www.asso-jmv.org/

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Ce type de projet est tout à fait reproductible sur d'autres cimetières, il faut toutefois trouver une structure partenaire intéressée par la récupération de déchets verts et/ou le réemploi ou la réutilisation de déchets. Elle doit être aussi à proximité du cimetière.

Difficultés rencontrées

L'originalité repose sur l'intérêt réciproque des 2 parties prenantes de l'action dans la valorisation des déchets verts et surtout des déchets de cimetière considérés toujours comme ultimes.

Recommandations éventuelles

A ce stade de l'expérimentation, la 1ère recommandation serait de veiller à trouver une structure partenaire la plus proche du cimetière. La 2ème est de favoriser l'implication des agents.

Mots clés

REEMPLOI | PREVENTION DES DECHETS | RECYCLERIE | CONTENEUR | ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) | ADMINISTRATION PUBLIQUE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2015

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Pierre BOËDEC

pierre-robert.boedec@ademe.fr

Direction régionale Grand Est